

<b>Budget réalisé du projet</b>		Date : .....	
<b>Intitulé de l'action : Goûter de fin d'année 2024</b>			
<b>Dépenses (*)</b>		<b>Recettes</b>	
<b>Location(s)</b> -1		<b>Autofinancement</b>	50
<b>Frais de transport</b> -2		<b>Participation des personnes</b> -4	
		Entrée gratuite	0,00 €
<b>Boissons et alimentation</b>			
Boissons non alcoolisées	199,33		
Épicerie	436,81		
<b>Achat de fournitures</b> -3		<b>Autres financements</b>	
<i>(à détailler)</i>		<i>(à préciser)</i>	
fournitures loisirs créatifs	45,66		
Gommettes	22,17		
Encre			
papier cartonné	2,97		
feutres	6,56		
feuilles de plastification A3	3,98		
ramettes	22,1		
<b>Assurance</b>			
<b>Tracts, affiches</b>			
		<b>Aide demandée au PIC</b>	<b>739,58 €</b>
<b>Divers, frais de déplacement</b>	50		
<b>Personnel bénévole</b>	1300	<b>Bénévolat</b>	1300
<b>Sous total des dépenses engagées</b>			
Financement d'un autre projet (5)			
<b>Total</b>	<b>2089,58</b>	<b>Total</b>	<b>2089,58</b>

(\*) Les dépenses doivent être justifiées par des devis.

(1) Si le local d'une association est utilisé, s'assurer que cette association est protégée pour la fête que (3) Seul le matériel consommable est pris en compte (petit matériel vous organisez

(2) Pour les voyages collectifs, les conditions servant à organiser la fête, papier, colle,...) suivantes :

- avoir fait l'objet d'une animation préalable sur le quartier, afin de contribuer à leur autofinancement (4) Il est indispensable de faire participer financièrement ou matériellement les bénéficiaires du projet, et les usagers doivent nécessairement participer au projet.
- être encadrés par plusieurs adultes (5) Si des bénéfices générés par l'animation sur le quartier sont destinés à financer une opération (sorties, voyages, dons à une organisation caritative, etc.), il faut en indiquer le montant.  
(autorisation parentale pour les mineurs non accompagnés de leurs parents)
- être couverts par une assurance
- contenir une activité à finalité éducative ou culturelle comme le précise le règlement intérieur